



## POUR UNE SORTIE COLLECTIVE DES PESTICIDES

**Il y a plusieurs chemins pour sortir des pesticides.** Il y a celui de l'expérimentation et de la recherche de solutions et d'alternatives à l'échelle de la ferme, pour aboutir à une production saine au quotidien. Cela permet de faire parler des pratiques alternatives aux pesticides, de la bio, et d'obtenir rapidement des résultats concrets.

**L'objectif de la Confédération paysanne est de généraliser ces démarches.** Ce chemin est collectif, il passe déjà par l'interdiction immédiate des pesticides de synthèse les plus dangereux (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques et perturbateurs endocriniens). Les paysan·ne·s ne sont pas responsables de l'impasse de la chimie dans laquelle ils ont été conduits, les interdictions doivent donc s'accompagner de politiques de lutte contre les dumping environnementaux et sociaux et de soutien à la transition des systèmes agricoles pour diminuer la pression économique qui freine le changement.



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

La Confédération paysanne est, depuis 1987, un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de répartition et de solidarité. Le projet pour une agriculture paysanne, qu'elle défend avec constance depuis sa création, est cohérent et global.

### CONTACTER LA CONF'

✉ : [contact@confederationpaysanne.fr](mailto:contact@confederationpaysanne.fr)  
🌐 : [www.confederationpaysanne.fr](http://www.confederationpaysanne.fr)  
☎ : 01 43 62 04 04



**AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

## NOS PROPOSITIONS POUR LES PAYSANNES ET LES PAYSANS



*Confédération paysanne*

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs



## UNE CONJONCTURE FAVORABLE, POUR L'INSTANT ?

La situation de l'agriculture biologique est bonne, la demande ne cesse de croître, le rythme des conversions s'accélère et nous ne pouvons que nous en féliciter. Cette conjoncture favorable permet à de nombreux paysan-ne-s de vendre leur production à des prix rémunérateurs. Cependant, si la demande est actuellement soutenue par une frange de la population sensibilisée et disposant de ressources économiques suffisantes, aucun mécanisme de régulation ne protège l'agriculture biologique d'une crise de surproduction à moyen terme. Au contraire, le gouvernement livre de plus en plus le développement de l'agriculture biologique aux aléas du marché, par exemple en se désengageant des aides au maintien.

### CHIFFRES CLÉS



**31%**

des produits bios ont été importés en 2017



**60%**

mais la part des importations s'élève à 60 % pour les fruits



**+19,4%**

de surface Bio entre 2016 et 2017

Sources : Agence Bio

## POUR UNE BIO RÉMUNÉRATRICE, RELOCALISÉE ET SOURCE D'EMPLOIS

La demande en produits bio est en plein essor. Faute de politique de développement réellement ambitieuse, ce succès croissant entraîne une hausse des importations. Il est urgent de soutenir la production intérieure pour que les marchés ne se développent pas sur l'importation. Pour un soutien ambitieux et une sécurisation du revenu des producteurs, nous demandons :

- **Un transfert spécifique et suffisant du premier vers le second pilier de la PAC.**
- **Des aides à la conversion et au maintien ouvertes pour 5 ans** sur l'ensemble du territoire national.
- **Un plafonnement des aides à l'actif** pour assurer la bonne répartition des aides.
- **Une loi interdisant l'achat des produits agricoles en dessous de leur prix de revient.**

## POUR UNE BIO AMBITIEUSE ET ACCESSIBLE À TOUS

La Confédération paysanne défend des politiques ambitieuses de transition et de soutien de la demande pour que la bio soit accessible à toutes et tous. Nous proposons :

- **Un objectif de 30 % de produits bio** en restauration collective en 2022 et de 60 % de produits locaux.
- **Un fléchage de l'aide alimentaire** vers des produits bio et de proximité.
- **Un soutien aux organisations économiques**, GAB, coopératives bio etc.
- **La structuration de filières territorialisées** qui assurent un prix de vente tenant compte du prix de revient.



## POUR UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE PAYSANNE

Élevage de 24 000 poules pondeuses bio, projet de 8 ha de tomates bio sous serres chauffées etc. Avec une croissance à deux chiffres chaque année, l'agriculture biologique est de plus en plus tentée par l'industrialisation, au risque de s'y perdre. Le label bio ne protège pas de l'agrandissement démesuré, des logiques prédatrices qui détruisent l'emploi agricole, ou du sur-investissement qui a conduit tant de paysan-ne-s dans l'impasse. La Conf' milite pour une agriculture biologique et paysanne, c'est à dire à taille humaine, ancrée dans les territoires, avec des paysannes et paysans nombreux et correctement rémunéré-e-s.

Le règlement européen qui s'appliquera en 2021 doit être en cohérence avec les valeurs de la bio. Il faut donc :

- **Continuer à affirmer l'impossible coexistence entre OGM et semences bio.**
- **Interdire les pratiques « hors-sol ».**
- **Maintenir un haut niveau d'exigence d'autonomie alimentaire** des fermes en élevage, incluant l'approvisionnement auprès d'autres fermes du territoire.
- **Encourager le développement des semences bio** en limitant les dérogations aux semences conventionnelles, notamment lorsque l'offre variétale en bio est suffisamment large.
- **Autoriser les médecines douces et alternatives** pour les soins aux animaux.
- **La mixité des productions bio et non-bio sur les fermes** doit être limitée dans le temps.